

Déclaration de la Fédération des syndicats SUD éducation au CSE du 18 sept 14 Madame la Ministre, Notre déclaration, à l'occasion de ce premier Conseil supérieur de l'éducation depuis votre nomination, constituera pour l'essentiel en une interpellation. Nous espérons en effet que lors du CSE exceptionnel prévu le 8 octobre, vous serez en mesure d'apporter des réponses à nos interrogations. Parce que vous êtes femme, parce que vous vous appelez « Belkacem », parce que vous étiez hier à la tête de feu le Ministère des droits des femmes, parce que vous avez soutenu l'égalité des orientations sexuelles en matière maritale, vous faites depuis la rentrée l'objet d'attaques abjectes. Quelle que soit notre opposition à la politique menée par le gouvernement auquel vous participez, quels que soient nos désaccords, profonds, avec les choix du ministère dont vous avez aujourd'hui la charge, ces attaques, nous ne pouvons les tolérer. Rien ne peut les justifier. Vous les subissez personnellement, mais c'est également l'école publique qui en est la cible. Et cela ne date pas de votre nomination, qui sert de prétexte à la relance d'un mouvement de sape engagé bien avant. Face à cette opération réactionnaire, votre stratégie – celle qui a été adoptée par votre gouvernement, par le Ministère de l'éducation nationale et par vous-même – est une erreur et une faute. Cette stratégie, votre stratégie, c'est celle de la recherche de l'apaisement par le renoncement. La séquence des ABCD de l'égalité a en effet été une triste répétition de l'épisode du « mariage pour tous » et de l'égalité des droits en termes de filiation. Face aux manifestations réactionnaires, le choix du Président et du gouvernement a été de légitimer cette opposition, de la recevoir, de lui donner des gages, de légitimer une « clause de conscience » pour les maires, puis de renoncer au reste de votre programme de réformes vers l'égalité des droits – avec l'abandon de la loi famille et de l'égalité des droits en matière reproductifs entre les lesbiennes et les autres, etc. Objectif assumé : calmer le jeu. Mais cela n'aura ni arrêté les manifestations d'opposition, ni stoppé la vague réactionnaire. Au contraire. Bis repetita donc, avec les ABCD. Fort de ses victoires, idéologiques et juridiques, le mouvement de défense de l'ordre hétéro-patriarcal – de J.-F. Copé au mouvement des Journées de retrait de l'école (JRE) en passant par « la manif pour tous », « le Printemps français », et toutes sortes de fanatismes – a sauté sur les ABCD pour en faire l'objet de sa nouvelle diatribe. Ce dispositif d'éducation à l'égalité des sexes était jugé, par les services du ministère comme par vous-même, positif et efficace. Vous en avez alors activement pris la défense, en produisant des documents explicatifs et en répondant aux attaques avec constance. En cours d'expérimentation dans quelques écoles en 2013/2014, il était prévu de le généraliser, si besoin avec quelques ajustements après retour d'expérience. Il n'en sera rien. Votre gouvernement, le Ministère de l'éducation nationale, et vous-même en tant que Ministre du droit des femmes, vous avez choisi d'y renoncer, sans jamais remettre en cause sa valeur, mais par souci assumé de pacification. Vous avez en effet affirmé que cet arrêt avait été décidé pour qu'« on remette un peu de calme ». Beau résultat ! Déjà tentée en juin et répétée aujourd'hui, votre argumentation consistant à dire que seule la désignation « ABCD » était abandonnée, et que le dispositif ne l'est pas, ne peut faire illusion. Nous avons un dispositif précis, qui avait vocation à être mis en œuvre auprès de tous les élèves. Nous avons aujourd'hui des outils à disposition en ligne (une « mallette pédagogique » virtuelle) pour les enseignant-e-s et une promesse de formation initiale, comme si ce type d'outils suffisait à assurer la mise en place effective de cours prenant véritablement ces questions en compte. Autant dire que les effets dans les classes sont très incertains. Surtout que les enseignant-e-s sont fragilisés-e-s, par vos renoncements, dans leur légitimité pour traiter ces questions. Non, ce n'est pas seulement une étiquette qui a été abandonnée, mais bien l'effectivité d'une action en direction des élèves et la force d'une politique de l'égalité. Et l'abandon de la dénomination, dans l'espoir de gagner le calme, était en elle-même inacceptable : la seule réponse adéquate était de défendre fermement un bon dispositif contre des attaques infondées porteuses de valeurs opposées à l'égalité, de généraliser et d'étendre ce dispositif à l'enseignement secondaire alors qu'il ne s'adressait qu'au primaire, et plus largement initier une politique de formation à l'intention de tous les personnels. Beaucoup de mal a été fait. Les exemples des renoncements du gouvernement et de l'administration ne manquent malheureusement pas. Déjouer le genre, un ouvrage consacré à la lutte contre les stéréotypes sexistes, retiré de la diffusion par le directeur de la maison d'édition du CNDP ; V.

Peillon, alors ministre, déclarant qu'il refuse la « théorie du genre », validant ainsi le vocabulaire des ennemis de l'égalité ; et que dire de la remarque de B. Hamon selon laquelle des parents avaient raison de demander qu'on ne fasse pas d'« expérimentation sur les enfants » ? Est-ce à dire qu'il n'y aura plus jamais de phase de test dans les écoles avant de généraliser (ou pas) une pratique ? Alors que la seule réponse est de tenir bon sur les arguments rationnels, au lieu de donner du grain à moudre à l'obscurantisme. Puisque vous avez repris en cette rentrée les expressions mêmes de votre prédécesseur, affirmant que « l'école ne doit pas être un champ de bataille », nous nous permettons de vous remettre notre déclaration exceptionnelle à ce sujet lors du Conseil du supérieur de l'éducation de juillet [1], et qui expose en quoi nous pensons que cette stratégie est une erreur et une faute. Madame la ministre, en choisissant de devenir ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de ce gouvernement, vous vous êtes inscrite dans le cadre des politiques d'austérité en faveur du Medef et des actionnaires, qui en constituent le fondement. Comme lors de l'épisode des ABCD, on voit là aussi à quoi mènent les gages donnés aux adversaires de l'égalité : avec les récentes propositions du MEDEF - suppression de jours fériés, mise en cause du SMIC, des 35 heures, ouverture des commerces en soirée et le dimanche, et naturellement baisse des cotisations patronales... -, c'est à un insupportable recul qu'est convié le monde du travail. La politique d'austérité du gouvernement prive l'école publique des moyens dont elle a besoin pour accomplir ses missions : assurer l'accès aux savoirs et à la culture, l'éducation à l'égalité et l'épanouissement de toutes et tous. Privée des postes nécessaires au fonctionnement des établissements, privée des ouvertures de classe répondant à la hausse démographique, l'école est sacrifiée sur l'autel de l'austérité. C'est bien ce que confirme le « dossier ministre » remis par l'administration à B. Hamon au moment de sa prise de fonction et rendu public début juillet. Sur le budget et les postes, la Direction générale des affaires scolaires (Dgesco) explique ainsi : - que les postes créés ne permettent pas de faire face à la croissance démographique et à la restauration d'une année de formation professionnelle ; - qu'en 2013, les « créations de postes » n'ont eu aucun effet sur le ratio entre nombre d'enseignant-e-s et nombre d'élèves, elle prévoit qu'en 2014 cela va empirer ; - que la programmation de + 60000 postes prévue par la loi de « refondation » ne sera pas réalisée ; - que rien n'est prévu pour faire face à l'accroissement du nombre d'élèves en termes de postes de surveillant-e-s, CPE, infirmier-e-s, etc. Existe-t-il, déjà, un « dossier ministre » élaboré à votre intention alors que se multiplient dans la presse des articles selon lesquels l'Éducation nationale serait aussi mise à contribution pour réaliser les 21 milliards d'économies en 2015 décidées par le président de la République ? Dans ce contexte budgétaire in-supportable, nous serons attentifs/ves à votre volonté d'agir pour que le budget de l'Éducation nationale ne soit pas attaqué, pour que cette promesse du candidat Hollande de recréer sur le quinquennat 60000 postes sur les 80000 supprimés par son prédécesseur soit au moins tenue. Vous avez déclaré enfin vous inscrire dans le cadre des poli-tiques scolaires de vos prédécesseurs. Pour l'essentiel, nous les combattons. Nous continuons ainsi de penser que la réforme des rythmes scolaires n'est pas une bonne réforme, ni pour les enfants, ni pour les personnels, et qu'elle va accroître les inégalités territoriales. Notre réponse est d'inviter les personnels à construire les mobilisations pour stopper ces politiques et imposer d'autres choix par le rapport de force. De même, nous soutenons aussi les mobilisations des stagiaires révolté-e-s par leurs conditions d'affectation et par les modalités de validation de stage. Cependant parce que nous ne doutons pas de votre sincérité dans votre volonté affirmée de faire avancer la lutte contre les inégalités hommes/femmes et contre les discriminations, nous vous demandons de changer radicalement de stratégie en la matière, d'en finir avec les renoncements, de mener la bataille politique et idéologique, sans rien lâcher aux réactionnaires.

Madame la ministre, il y a notamment urgence à : - Affirmer la pertinence de la notion de genre pour étudier les rapports sociaux de sexe et la construction des subjectivités ; - Mettre en place des dispositifs concrets sur le terrain, comme l'étaient les ABCD de l'égalité, à destination des élèves des écoles comme des collèges et lycées ; - Développer une formation initiale significative sur ces questions (et selon un volume horaire identique partout) pour tous les personnels travaillant dans les écoles et établissements scolaires

(enseignant-e-s mais aussi CPE, AED, agent-e-s) et une formation continue renforcée sur ces questions avec des moyens réels ; - Pérenniser, développer et légitimer les partenariats avec les associations et les intervenant-e-s extérieur-e-s engagé-e-s en faveur de l'égalité ; - Mettre en œuvre les recommandations du rapport Teychenné « Discriminations LGBT-phobes à l'école - État des lieux et recommandation » commandé par le ministre Vincent Peillon. Madame la ministre, l'école publique et ses personnels subissent depuis des années les attaques des politiques libérales et de l'austérité. L'école publique et ses personnels sont actuellement l'objet d'une attaque majeure par l'extrême droite, l'obscurantisme et la réaction, et les actions d'intimidation sont là pour le rappeler. Les réponses du ministère et du gouvernement, la stratégie du renoncement, les fragilisent chaque jour. Il y a urgence à apporter une réponse ferme et déterminée. Dans ce combat SUD éducation sera aux côtés de tous ceux et toutes celles qui agiront pour l'égalité Enfin, une fois n'est pas coutume, nous souhaitons attirer votre attention sur une situation individuelle, celle de notre camarade Roland Veillet. Ce collègue subit depuis 2003, depuis qu'une sanction injuste a été prononcée contre lui, un conflit éprouvant avec son administration. Lors de cette rentrée, il a décidé d'entamer une grève de la faim, qui a débuté le 15 septembre. Nous vous demandons de vous saisir en urgence de cette situation qui, vous le comprendrez, nous inquiète au plus haut point.

[1] "L'école est un champ de bataille", à lire sur www.sudeducation.org/L-ecole-est-un-champ-de-bataille.html

Documents joints

[declarationfedesud_cse_2014-09-18.pdf](#)